

Administration financière—Loi

M. Howard Johnston (Okanagan-Kootenay): Monsieur l'Orateur, c'est un bien triste moment, car le gouvernement est moribond et en guise de testament, il nous présente un bill voulant nous faire croire qu'il s'est repenti et qu'à partir de maintenant les choses vont changer. Et cela, monsieur l'Orateur, après dix ans de dissipation où le gouvernement le plus prodigue que nous ayons jamais eu n'a cessé d'augmenter notre dette, dix ans où il s'est efforcé de faire croire à toute une génération de Canadiens, jeunes et vieux, que le Trésor public pouvait satisfaire à tous leurs désirs; dix ans d'incurie dénoncés par de nombreux rapports officiels et officieux.

Le gouvernement a l'audace de nous présenter un bill alors que la 30^e législature touche à sa fin. Ce bill vise à nommer un haut fonctionnaire appelé le contrôleur général du Canada. Je suis persuadé que ce sont les lettres «mp» du mot «comptroller» qui confèrent un certain prestige à ce titre et veulent donner l'impression qu'il s'agit d'un poste particulièrement important. En anglais de tous les jours, cela s'appellerait «cont», ce qui en ferait tout bonnement un contrôleur. Mais bien sûr, on veut qu'il garde trace de tout, à ce qu'on peut voir, qu'il contrôle avec un *m*, un *p* et un *t*, qu'il agisse avec force et avec puissance.

Pourtant rien dans le bill n'indique comment ces fonctions doivent s'exercer, sur quoi elles doivent porter, quelle sera la durée du mandat du titulaire. Tout ce qui est dit, c'est qu'il sera en fonctions jusqu'à révocation et qu'il peut lui être fixé des attributions, mais que cela ne se fera pas nécessairement. Le gouvernement actuel sera absolument libre de faire tout ce qu'il lui plaira, à supposer qu'il puisse espérer recevoir une transfusion. Mais je suis persuadé que l'électorat ne voudra pas lui donner à la dernière minute le remède miraculeux qui lui éviterait la fin prochaine. On veut nous faire croire que cela pourrait donner des résultats, mais nous savons que tout cela n'est que pour la galerie, et qu'il n'y a rien d'autre que du flou.

L'enfant prodigue à son retour avait au moins le repentir, lui. Quand il eut touché le fond et vu disparaître toute raison d'espérer, il est revenu au bercail, il a fait un effort sincère pour apprendre à travailler. Mais, je n'arrive pas à croire que le gouvernement puisse changer avec ce bill C-10.

Une voix: Combien de fois n'avons-nous pas entendu cela?

M. Johnston: Beaucoup trop. Partout où nous jetons les yeux, que ce soit sur le rapport du vérificateur général du Canada fondé sur des faits concrets, nous voyons qu'il s'inquiète par exemple des dépenses de bilinguisme dans l'enseignement. Ces postes s'attribuent la presque totalité des dépenses faites au chapitre de la promotion du bilinguisme dans les ministères. Il se compose de versements aux provinces pour toutes sortes de raisons, pour leur faire admettre par exemple ce qu'elles seraient censées faire. Pourtant, il y a un relâchement des contrôles dans la gestion financière des versements.

Le vérificateur général et le sous-ministre du secrétariat d'État ont reconnu, qu'il n'y a aucune façon de vérifier l'emploi qui est fait de cet argent. Nous députés nous recevons des plaintes de la province de Québec, où l'argent destiné à l'enseignement de l'anglais ne va pas là où il devrait paraître-il. Et nous savons ce qu'on dit dans nos propres provinces, que l'argent n'arrive jamais à servir à l'enseignement du français. Il disparaît sans qu'on puisse savoir où.

Le vérificateur général mentionne le Conseil des arts. Cet organisme a été passé au crible ces dernières semaines et ces derniers mois, à la Chambre et ailleurs. Là aussi, il faut absolument trouver un moyen de contrôle. A mon avis, le meilleur moyen de le faire serait de faire participer le grand public, au comité de sélection, au lieu d'établir des comités de sélection composés de groupes d'artistes travaillant entre eux. C'est le genre d'organisme que le député de Provencher (M. Epp) qualifie «d'incestueux», et qui certainement sur la côte du Pacifique a donné lieu à un petit jeu intéressant. Les lecteurs d'un des journaux de Vancouver ont été invités à essayer de trouver quels juges avaient octroyé telle et telle subventions. C'est le genre de choses qui ne devraient pas se produire.

Examinons le rapport du vérificateur général à la page 199, au sujet des prêts non productifs. Dans cette catégorie on trouve: Prêts à la Chine—loi sur l'assurance des crédits à l'exportation—49 millions de dollars; prêts à la Grèce—7 millions de dollars, ce qui fait au total 56 millions de dollars. Ensuite vient une note qui explique que ces prêts sont décrits dans les comptes publics comme étant actuellement non productifs et non réalisables. En fait, depuis plus de 20 ans il n'y a eu aucun changement apporté au solde restant à percevoir.

Voici un autre exemple d'absence de contrôle, où rien n'a été fait. Combien de Canadiens se rendent compte de ce qui s'est produit à l'occasion du programme de projets témoins urbains? Ce jeu de dupes s'est joué dans toutes les municipalités du pays. Le ministre d'État chargé des Affaires urbaines, d'alors s'est vu depuis confier le portefeuille de la Défense nationale, où les possibilités de dépenses sont encore plus énormes. Aux Affaires urbaines, il a lancé un programme de projets témoins urbains qui avait été censément financé à l'aide de 100 millions de dollars. Les municipalités du pays ont été invitées à soumettre des projets pour bénéficier d'un fonds qui n'existait même pas. Des heures-hommes ont été ainsi dépensées par milliers, et des délégations se sont alors dirigées sur Ottawa, mais il n'y avait pas d'argent.

On doit espérer qu'un contrôleur général pourra également dénoncer les abus en ce qui concerne les projets de dépenses fédérales. Il nous faut donc non seulement avoir un contrôle plus rigoureux des dépenses projetées, mais à l'avenir, nous ne devrions plus nous trouver dans la situation où des paliers de gouvernement inférieurs sont leurrés sur la disponibilité des fonds, et incités ainsi à affecter leurs fonds limités à un projet irréalisable.

● (2152)

Nous ne pouvons pas avoir confiance dans ce bill. Je crois que nous avons besoin de ce bureau. Toutefois, l'amendement est indispensable parce que le bill, dans sa forme actuelle, est trop étroit, trop limité, un trop gros atout politique à brandir pendant la campagne électorale qui va assurément avoir lieu d'ici un an. Je suis certain que tous les candidats du gouvernement proclameront: «Nous nous sommes repentis. Nous sommes devenus vraiment conservateurs, nous sommes très à droite de l'opposition officielle dans l'éventail politique parce que nous avons présenté ce bill. Nous créons le poste de contrôleur général pour que les dépenses auxquelles s'est livré le gouvernement soient désormais strictement contrôlées».